

Le service social de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Activités du Service Social :

1. Aide aux futures mères et aux jeunes parents.
2. Caisse de prêt en cas de problèmes financiers.
3. Intervention dans les frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés.
4. Octroi de secours exceptionnel en cas de maladie grave, de malheurs dans la famille ou de circonstances particulières.
5. Aide pécuniaire mensuelle en cas de mis en disponibilité pour cause de maladie.
6. Aide juridique et sociale pour toutes les difficultés de la vie.
7. Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés accordés aux membres du personnel retraités.

À qui s'adresser dans son établissement :

- Au délégué social de l'établissement (la loi prévoit un délégué par établissement)

À qui s'adresser au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

1. Le président Noiret Christian
2. L'assistante sociale

Beyens Nathalie

Tél : 02/413 41 99

nathalie.beyens@cfwb.be

3. L'assistante

Joyeux Joëlle

Tél : 02/413 38 79

Joelle.joyeux@cfwb.be

Fonctionnement du Service Social-Comité de Gestion :

La CGSP a 4 mandats actifs et 4 mandats suppléants dans le Comité de Gestion du Service Social sur les 40 membres. Yves Braconnier fait partie du Comité de Gestion.